



**MUNICIPALITE  
DE  
TOLOCHENAZ**

**PREAVIS No 02 - 2015**

**DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**PASSAGE SOUS ROUTE  
REFECTION TOTALE**

**CHF 70'000.-**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**Préambule**

Suite à notre demande, le bureau BBHN SA de Morges a étudié les travaux nécessaires à la remise en état du passage sous route, entre la Rue du Centre et le Chemin des Plantées. Le passage sous la Route Cantonale 69 présente depuis de nombreuses années un défaut d'évacuation des eaux. L'eau de ruissellement provient des champs en amont et malgré plusieurs interventions, le problème n'est pas réglé. En hiver, lors de périodes de gel, le passage devient très glissant et dangereux. Ces travaux consistent à refaire le raccordement du caillebotis au pied de la rampe côté Rue du Centre et à capter les infiltrations et écoulements d'eau à l'intérieur du passage.

**Objet du financement**

Plusieurs séances ont été organisées sur place avec les entreprises René May et Vodoz, y compris pour le sondage. Deux variantes ont été étudiées pour le raccordement du caillebotis existant :

- 1) **En pousse-tube**  
Un devis (CHF 12'000.- TTC sans le génie civil) a été établi par l'entreprise Vodoz. M. Vodoz émet de sérieux doutes sur cette solution, compte tenu des lieux et des risques qui y sont liés. De plus, la présence du raccordement d'un drain à mi-distance nécessiterait une ouverture partielle en fouille.
- 2) **En fouille ouverte**
  - 2-1) Hors passage, c'est-à-dire dans la Rue du Centre. La présence des services industriels ne le permet pas sans de gros travaux dans la Rue du Centre.
  - 2-2) Dans la rampe d'accès au passage et dans le trottoir existant. Cette solution paraît la plus raisonnable et sûre techniquement, même si elle entraîne des coûts conséquents.

C'est cette dernière solution 2-2 qui a été chiffrée à CHF 70'000.-.

Les travaux projetés consistent à creuser une fouille dans la rampe et le trottoir, poser un tube PVC 160 mm raccordé au collecteur existant. Le drain à mi-distance serait repris. Le caillebotis existant serait remplacé et un dépotoir serait mis en place.

Concernant les écoulements à l'intérieur du passage, nous proposons la mise en place d'un caillebotis le long du passage, de part et d'autre, mais également au bas de l'escalier-rampe à la sortie côté Nord (Ch. des Plantées). Suite au sondage effectué, il a pu être déterminé que le sol du passage est composé de 7 cm d'enrobé posé sur 30 à 35 cm de béton armé. Il apparaît donc que la pose d'un caillebotis n'est possible que dans la tranche des 7 cm. Il existe des caillebotis qui répondent à cette contrainte. Le type reste à définir.

Suite à ces travaux, le revêtement du passage sera refait entièrement avec la pose d'un nouvel enrobé. D'ailleurs, celui existant se désagrège en de multiples endroits. Sur conseil de l'entreprise René May, l'intervention d'un ingénieur a été jugée nécessaire pour définir les éventuelles mesures à prendre lors des travaux sur la structure du passage et pour surveiller ces travaux.

### **Conclusion**

Ce passage est largement utilisé par la population de Tolochenaz, ainsi que par les écoliers et sportifs se rendant à la Grande Salle située au Chemin des Plantées. Il est donc nécessaire de l'entretenir correctement. Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les résolutions suivantes :

#### **Le Conseil Communal de Tolochenaz**

- Dans sa séance du 9 mars 2015,
- vu le préavis N° 02-2015 de la Municipalité,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- ouï le rapport de la commission des finances.
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

#### **d é c i d e**

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux tels que décrits dans ledit préavis pour le montant de CHF 70'000.-.
2. D'autoriser la Municipalité à prélever cette somme sur la bourse communale.
3. De prélever le coût total de l'entretien annuel par le compte entretien voirie 430.3142.0.
4. D'autoriser la Municipalité à amortir cette somme sur 10 ans.

**Adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 janvier 2015**

#### **AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic

S. Guarna



La Secrétaire

S. Baruchet

**Annexes** : Devis + plan

*Guarna*

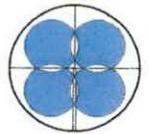
*Baruchet*



Ingénieurs EPF - SIA, Géomètres brevetés  
Géomatique - Génie rural - Génie civil  
Mensurations spéciales 3D - Laser scanning  
morges@bbhnsa.ch www.bbhnsa.ch

**BBHN SA**

Rue Saint-Louis 1  
Case postale 187  
1110 Morges 1



Tél. 021 811 40 40  
Fax 021 811 40 41

# COMMUNE DE TOLOCHENAZ

## Entrée Est du village - Giratoire "Les Plantées"

### Passage sous route cantonale 69 B-P

REF. 115 894.001/DV

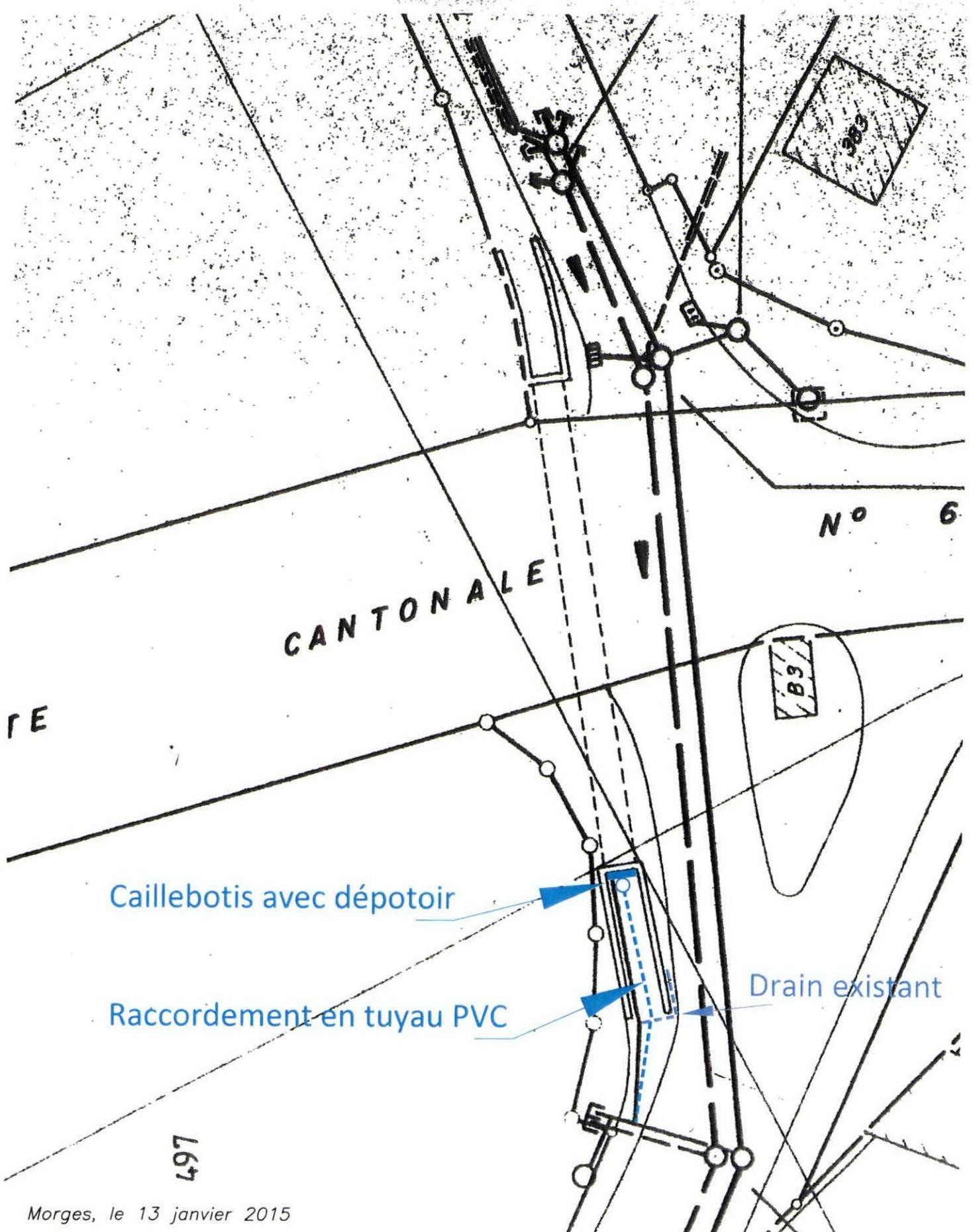
#### DEVIS ESTIMATIF SOMMAIRE DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT

Morges, le 13 janvier 2015

	DEVIS 2015	SOUSSION
DESCRIPTIF DES TRAVAUX OU PRESTATIONS	CHF	CHF
1.1 GENIE CIVIL - RACCORDEMENT GRILLE	47'500.00	0.00
SOUS-TOTAL HT	47'500.00	0.00
2.1 DIVERS ET IMPREVUS, ENV. 10%	4'800.00	0.00
SOUS-TOTAL HT	52'300.00	0.00
3.1 HONORAIRES INGENIEURS BETON ARME	2'000.00	0.00
3.2 HONORAIRES D'INGENIEURS POUR ETUDE ET DIRECTION DES TRAVAUX,	10'500.00	0.00
SOUS-TOTAL HT	64'800.00	0.00
4.1 TVA 8% et pour arrondir	5'200.00	0.00
<b>TOTAL TTC:</b>	<b>70'000.00</b>	<b>0.00</b>

#### REMARQUES :

- précision du devis +20% selon norme SIA103;
- seule une demande d'offres auprès de plusieurs entreprises permettra de connaître le montant réel des travaux;



Caillebotis avec dépotoir

Raccordement en tuyau PVC

Drain existant

Morges, le 13 janvier 2015



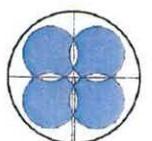
Ingénieurs EPF - SIA, Géomètres brevetés  
 Géomatique - Génie rural - Génie civil  
 Mensurations spéciales 3D - Laser scanning

morges@bbhnsa.ch

www.bbhnsa.ch

**BBHN SA**

Rue Saint-Louis 1  
 Case postale 187  
 1110 Morges 1



Tél. 021 811 40 40  
 Fax 021 811 40 41